

Directeur artistique en communication visuelle et multimédia

RNCP29446 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	320v, 132g
Code(s) ROME	E1104, B1101, E1205
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/12/2019

Certificateur(s)

ENSEIGNEMENT DES PREMIERS SECOURS ET DU SAUVETAGE AQUATIQUE · SIRET : 81465778900016

Ecole professionnelle supérieure d'arts graphiques et d'architecture de la ville de Paris (EPSAA)

<http://www.epsaa.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le-La DA en communication visuelle et multimédia travaille sur l'ensemble des médias et supports au sens le plus large : publicité, édition, packaging, digital média, ...

S'impliquant à toutes les phases du projet, il-elle revendique une démarche personnelle et unique. Il-Elle assume en toute autonomie une création efficace qu'il développera et produira jusqu'à la livraison à l'ordonnateur.

Garant-e des objectifs fixés et de la qualité, il-elle sait s'entourer de spécialistes des domaines de l'image (illustrateur-trice, photographe, animateur-trice, intégrateur-trice, ...) dont il-elle arbitre les choix. Il-Elle sait mobiliser l'ensemble des ressources humaines et techniques dans le respect du cadre imposé.

En veille permanente sur les évolutions et tendance de son métier, il-elle garantit auprès de son-sa client-e une création contemporaine et innovante.

Le plus souvent intégré-e au sein d'une agence dont il-elle gère une équipe, il-elle peut aussi être travailleur-euse indépendant-e ou auteur-e.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

Le-La DA en communication visuelle ou multimédia occupe un poste à responsabilité dans l'entreprise.

Ses activités :

Activités visées en amont de la production :

- formule la commande et la soumet à son-sa client-e
- analyse la demande et propose la stratégie de communication
- initie et met en place le processus de la création

Activités visées en cours de réalisation :

- engage un parti pris de création
- encadre et gère son équipe
- organise et pilote des réunions d'étapes pour faire valider les choix
- ré-orienté si nécessaire et adapte la production
- vérifie et valide à chaque étape
- assure la bonne livraison du produit fini

Activités visées après livraison de la production :

- assure le parfait achèvement
- fait un débriefing auprès de ses équipes

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification valide les compétences suivantes :

Conduire un projet de création visuelle :

- Cerner la demande
- Engager un parti pris de conception et le défendre
- Innover
- Piloter la production
- Contrôler
- Maîtriser
- Conduire des entretiens

S'intégrer dans le milieu professionnel :

- Organiser une stratégie personnelle de recherche
- Gérer les contraintes
- Organiser et planifier
- Diriger une équipe de création

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Agence de publicité, Audiovisuel, Maison d'édition, Studio de création graphique, Agence de marketing direct, Studio de film d'animation, Service de communication d'une entreprise, Agence de communication globale, Agence de promotion, Agence corporate design, Agence de packaging, Agence d'évènementiel, Studio multimédia, Agence Web
Le métier de DA s'exerce, seul-e ou en équipe. Il s'exerce de l'agence unipersonnelle ou société comprenant moins de 10 personnes, aux grosses structures de plus de 100 personnes et ayant des filiales internationales.
Le statut de DA varie de salarié-e avec un contrat à durée indéterminée à celui de free-lance.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Directeur-trice artistique, Directeur-trice de création, Designer graphique, Web designer, UX designer, UI designer, Packaging designer, Motion designer, Illustrateur-trice, Story boarder, Animateur-trice de film d'animation, Typographe

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 300 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible) U1X93 — Artistes plasticiens · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 264
Jugés difficiles à recruter	19 %
Emplois saisonniers	23 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

4 à 6 membres : 70% jury extérieur et 30% jury interne.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé de 5 membres :

- 1 Responsable pédagogique,
- 4 Professionnel-le-s en exercice dont 50% représentent le collège salarié et 50% représentent le collège employeur.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/12/2019

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP5329

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34373

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.epsaa.fr>

EPSAA VILLE DE PARIS

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/29446/>